AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 86-22-75)

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

ABONNEMENT ANNUEL

30,oo Francs

6 août 1974 - N° 21

/ MILDIOU DE LA VIGNE /

- Vignobles de la Gironde, de la Dordogne, des Landes et du Lot et Garonne -

Le mildiou reste pratiquement inexistant, et les récentes pluies orageuses des 3 et 4 août ne sont donc pas dangereuses.

A l'approche de la véraison, nous pensons cependant qu'un traitement pourrait être exécuté en fin de semaine ou au début de la semaine prochaine afin de protéger le feuillage en arrière saison et assurer un bon aoûtement des bois. Ce traitement sera vraisemblablement le dernier; Il doit être effectué de préférence avec un produit contenant du cuivre (spécialités curpiques ou organo-cupriques) dont l'action est plus prolongée que celle des produits organiques.

- Vignobles des Pyrénées Atlantiques -

Les dernières pluies vont être à l'origine de nouvelles taches de mildiou sur les jeunes pousses dans les vignes qui n'ont pas été protégées selon les indications de notre dernier bulletin du 23 juillet.

Pour éviter l'extension de la maladie à l'occasion de nouvelles précipitations, il est recommandé d'exécuter un nouveau traitement, en particulier dans les zones où existent des taches, avant le 10 août.

/ CICADELLE DE LA VIGNE /

La situation a peu évolué depuis notre dernier bulletin. Surveiller le vignoble et intervenir lorsqu'on observe environ 100 larves pour 100 feuilles.

/ ARAIGNEE JAUNE DE LA VIGNE / (Eotetranychus carpini)

Les populations d'araignées jaunes ont augmenté dans certains vignobles du Bordelais et du Bergeracois. Dans quelques cas le seuil de tolérance est dépassé et un traitement acaricide est indispensable.

Nous rappelons que le traitement doit être exécuté lorsqu'on observe les symptômes d'araignées jaunes sur environ 50% des feuilles de la partie médiane des ceps.

Un comptage rapise sur 100 ou 200 feuilles par parcelle permet de définir les vignes à traiter et celles dans lesquelles le traitement est inutile.

.../...

A partir de maintenant, il est recommandé d'effectuer ce type d'observation tous les 10 jours au cours du mois d'août.

Choisir pour l'exécution de la pulvérisation un acaricide spécifique d'été, efficace contre les oeufs, les larves et les adultes, et peu toxique pour les auxiliaires:

- Benzomate (Artaban)
- bromopropylate (Néoron)
- dicofol (Kelthane, Plantifol, Sovifol)
- tétrasul (Animert)

/ ARAIGNEE ROUGE SUR VIGNE (P.ulmi) /

Surveiller les vignes, dans le Médoc en particulier, et intervenir lorsqu'on observe plus de 30 à 50 formes mobiles par feuille.

Choisir l'une des matières actives conseillées pour combattre l'araignée jaune, auxquelles on peut ajouter l'hydroxyde de tricyclohexylétain (Plictran) efficace sur P.ulmi, mais insuffisant sur E.carpini.

/ BOTRYTIS DE LA VIGNE /

Dans les propriétés où la lutte contre le botrytis est menée depuis la nouaison, il est nécessaire de renouveler la protection au cours des prochains jours sur les vignes qui ont reçu plus de 25mm de pluie. Dans le cas contraire, le prochain traitement sera exécuté au début de la véraison.

/ MONILIA DU PRUNIER /

Les fongicides actuellement commercialisés sont toujours insuffisants pour lutter efficacement contre le monilia sur prunes. En conséquence, malgré les conditions favorables au déclenchement des infections au cours des récents orages, nous ne conseillons pas d'entreprendre de traitements contre cette maladie.

/ CARPOCAPSE DES PRUNES /

Dans les régions où la pluviométrie a délavé les produits, renouveler la protection insecticide en effectuant un dernier traitement. Dans les autres cas, la pulvérisation conseillée pour la fin juillet dans notre dernier bulletin est suffisante.

/ CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES /

Le second vol se poursuit. Il est recommandé d'effectuer un nouveau traitement, la protection n'étant plus assurée à la suite des dernières pluies dans la plupart des vergers.

.../...

/ COCHENILLE DU MURIER SUR PECHERS /

Les pontes de la seconde génération débutent dans lesplantations attaquées de la vallée de la Garonne. Cependant il est trop tôt pour intervenir.

Attendre un prochain avis.

/ ACARIENS SUR ARBRES FRUITIERS (P.ulmi) /

Procéder tous les 10 jours au cours du mois d'août au contrôle visuel du feuillage, afin d'intervenir avec un acaricide spécifique d'été (mêmes matières actives que pour l'araignée rouge sur vigne) dès qu'on observe 30 formes mobiles par feuille (en moyenne sur 100 feuilles). Dans certains vergers de pommiers et de pruniers, ce seuil est actuellement dépassé.

/ TORDEUSE ORIENTALE SUR PECHER /

Poursuivre la protection des pêches sur les variétés à récolter avant le 25 août avec un insecticide à base de dichlorvos (Nogos) ou de mévinphos (Phosdrin, Phosfène, Phoslit, Phatémique, Vinyphos).

Sur les rares variétés à récolter plus tard (type Nectared 9), utiliser un insecticide à longue rémanence, de préférence le méthidathion (Ultracide) ou la phosalone (Azofène, Dynalone, Zolone).

/ CARPOCAPSE DES NOIX /

Le traitement conseillé sur pommiers et poiriers est valable pour les noyers, le second vol étant susceptible de provoquer certains dégâts sur la récolte de noix, déjà fortement éprouvée par les gelées de printemps dans certains secteurs. En conséquence, prévoir une pulvérisation insecticide au cours des prochains jours avec une matière active peu toxique pour les auxiliaires:

- éthion (Kilspide, Rhodocide)
- phosalone (Azofène, Dynalone, Zolone)
- phosphamidon (Dimécron)

/ BACTERIOSE DU NOYER /

Dans les régions où les pluies récentes ont dépassé 20mm, adjoindre un produit cuprique à la bouillie insecticide destinée à lutter contre le carpocapse.

Pour éviter tous risques de phytotoxicité ou d'incompatibilité, ne mélanger que des produits d'une même forme, après s'être renseigné sur la possibilité du mélange auprès du représentant local.

L'Ingénieur d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles

J. TOUZEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
" AQUITAINE "
M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant: L. BOUYX

P 92